



FO ESR 42

Syndicat de la FNEC-FP FO (Fédération Nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle Force Ouvrière)

Bourse du Travail - Cours Victor Hugo - 42028 Saint-Étienne Cedex 1

e-mail : fo@univ-st-etienne.fr – Site : <http://fnecfpfo42.fr/snpresfo42/foesr42>

IUT de Roanne : enseignants et étudiants pour des cours en présentiel. Ils doivent être entendus !

À la suite de la rentrée cinq responsables enseignants à l'IUT ont démissionné de leurs charges. Ils demandent non seulement que les produits sanitaires de base soient fournis dans les salles mais surtout que les cours en présentiel soient intégralement rétablis pour tous les étudiants. En effet, rien n'oblige à ce qu'il n'y ait qu'un étudiant sur deux dans les salles de cours.

FO ESR 42 soutient sans réserve les demandes des enseignants de l'IUT, qui sont également celle des étudiants et qui rejoignent les préoccupations de nombreux enseignants de l'université. Ils ont adressé dès le 10 septembre une lettre à la présidence de l'UJM (Saint-Étienne), lettre restée sans réponse pendant plus d'une semaine. La réponse écrite de la Présidente est une fin de non-recevoir à toutes leurs demandes ! Nous communiquons ci-après la teneur de la lettre des collègues de l'IUT. Les signataires doivent être reçus par la présidence ! Les demandes des enseignants et étudiants de l'IUT de Roanne doivent être entendues !

Lettre des enseignants responsables démissionnaires de l'IUT de Roanne :

Madame la Présidente,

Dans un souci de clarification face à la situation actuelle et notamment suite à notre démission de nos responsabilités administratives et pédagogiques de l'IUT de Roanne, nous vous adressons ce présent courrier pour vous apporter quelques explications.

Nous tenions dans un premier temps à vous assurer que nous respectons votre légitimité à prendre des décisions en tant que Présidente pour l'ensemble de l'Université Jean Monnet, tout comme nous respectons les instances représentatives de l'université. Cependant nous souhaitons partager avec vous notre incompréhension face aux dernières décisions qui ont été prises et notre inquiétude pour nos étudiants, dans le respect d'un dialogue comme vous nous l'avez justement indiqué dans votre dernier message à l'ensemble des personnels.

Notre premier élément d'interrogation concerne votre interprétation des indications relatives à la distanciation physique de la circulaire -orientations pour les opérateurs du MESRI relatives à la préparation de la rentrée universitaire 2020 en date du 6 août 2020 et du décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé, modifié par le décret n° 2020-1096 du 28 août 2020 et plus précisément des formulations « dans la mesure du possible » et « dans la mesure où elle n'affecte pas la capacité d'accueil de l'établissement ». Les formulations choisies laissent effectivement une libre appréciation des personnes statutairement responsables. De ce fait, les Présidents d'Université en ont eu chacun leur propre lecture, et donc tous les IUT n'appliquent pas cette règle de distanciation induisant dans la pratique une réduction de la capacité d'accueil des salles.

En conséquence, selon les universités, les consignes données sont différentes et conduisent à des situations d'inégalité entre des étudiants suivant pourtant la même formation. Face aux remarques des étudiants, nous sommes en difficulté pour justifier cette situation. Nous vous faisons également remonter leurs questions et les nôtres sur le fait que les classes de BTS et classes préparatoires, certes intégrées dans des établissements du secondaire, ne respectent pas de distanciation. Face à ces différents éléments, ils craignent, comme nous, que cela altère à terme leurs compétences, et

l'égalité des chances pour leurs poursuites d'études, notamment dans le cadre de concours d'écoles de commerce, IAE, école d'ingénieur, etc.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'un IUT propose une formation à la fois universitaire et technologique. Cette spécificité se traduit par l'accueil d'un public étudiant varié, constitué de bacs généraux, de bacs technologiques et professionnels, conformément aux directives ministérielles et rectores. A ce titre, les IUT et leurs enseignants ont toujours eu le souci de mettre en place une pédagogie adaptée à l'hétérogénéité de ses étudiants et répondant à ses objectifs de professionnalisation. Ainsi, nous privilégions les activités de groupe, les travaux en mode projet, un accompagnement personnalisé, et des activités permettant des mises en pratique professionnelles qui ne peuvent se faire à distance.

Par ailleurs, le confinement et la longue période de formation à distance qui a dû être mise en place a affecté à la fois de nombreux étudiants, enseignants et intervenants extérieurs. L'IUT de Roanne est un IUT à taille humaine, ce qui permet d'être au plus près de ses étudiants. Cette proximité exacerbe probablement le sentiment exprimé par certains d'être désorientés, démotivés et en difficulté lorsqu'ils sont à distance. Ils ont, pour la plupart, choisi d'intégrer l'IUT pour l'encadrement.

Ceci dit, quand bien même des personnes souhaiteraient mettre en place les modalités de formations préconisées, les difficultés sont réelles. L'équipement qui devait être mis à disposition – caméra, micros - n'est, à ce jour, toujours pas déployé. Les besoins d'accompagnement pédagogique pour la mise en place de formations de ce type ne peuvent être absorbés par le SUP, malgré ses initiatives et sa bonne volonté, compte-tenu de ses moyens et de l'ampleur de la demande.

Enfin, nous entendons et respectons les personnels ayant fait part d'inquiétudes pour leur santé. Nous faisons, de plus, comme certains d'entre eux, le constat, qu'à ce jour, nous ne disposons toujours pas de gel hydroalcoolique ni de kit de désinfection dans toutes les salles, et le matériel mis à disposition dans les amphithéâtres (micro et postes informatiques) et salles TD ne peut donc être systématiquement désinfecté. Cette situation ne résulte en aucun cas d'une négligence des personnes en charge de ces aspects d'un point de vue opérationnel sur site mais serait, nous a-t-on dit, la conséquence de difficultés à en assumer le coût financier. Eu égard aux recommandations ministérielles faites à tous à ce sujet et à vos préconisations pour notre établissement, nous nous interrogeons. Le fait de ne pouvoir accueillir aujourd'hui, en raison de la règle de distanciation d'un mètre, qu'une partie des étudiants, mais sans mettre en place toutes les mesures sanitaires, nous paraît bien plus problématique que d'accueillir l'ensemble des étudiants avec un strict respect de celles-ci, comme cela peut être le cas dans d'autres établissements.

Pour conclure, en tant qu'enseignants fonctionnaires, nous respectons et appliquons les consignes données, mais en qualité de chef de département, directeur des études, responsable de stages, responsable de projets tuteurés, nous avons fait le choix de reprendre notre liberté et ainsi de ne pas avoir à mettre en place ce mode d'organisation. Depuis de nombreuses années, nous sommes impliqués dans des projets, des fonctions, des missions et présents au sein des instances représentatives de l'IUT de Roanne. Cette décision de quitter nos fonctions a été mûrement réfléchie. Elle n'est pas un abandon pur et simple de nos responsabilités et en aucun cas une solution de facilité, contrairement à ce que certains pourraient affirmer. Cet acte est plutôt une manière de vous alerter sur notre incompréhension et sur les conséquences dramatiques que ce mode d'organisation pourrait avoir, de notre point de vue, sur nos étudiants, d'autant plus si ces modalités étaient amenées à être institutionnalisées.

Dans l'attente de votre retour et de pouvoir échanger avec vous sur ces différents points, veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations respectueuses.

Noël ANDRE (Chef de département GIM démissionnaire, membre élu du Conseil d'IUT Roanne)

Cédric LATOUR (Directeur des études Département GIM démissionnaire)

Raphaël CHARTOIRE (Responsable des stages et des projets tuteurés GIM démissionnaire, membre élu du Conseil d'IUT Roanne)

Hervé DAVAL (Directeur des études Département TC démissionnaire, Président de la commission de recrutement de l'IUT démissionnaire, membre élu du Conseil d'IUT Roanne)

Magali BARBIER (Chef de département TC démissionnaire, membre élu du Conseil d'IUT Roanne)